

Tribune de Genève 13 sept. 1956



VALAIS

A SION

Une page d'histoire sur la façade d'un immeuble

L'excellent peintre qu'est Charles Meuge — auquel nous devons plusieurs fresques qui ornent les corridors de l'école des garçons et une grande salle des casernes de Sion — vient de terminer, en collaboration avec Mme Grichting-Le Bourgeois, de Sierre, une mosaïque intitulée « Le Cardinal », fixée sur la façade d'un nouveau bâtiment construit à l'avenue de la Gare, à Sion.

Il s'agit d'une composition, suggérée par Maurice Zermatten, que le peintre séduisit et a créée avec le talent qu'on lui reconnaît. Le cardinal Mathieu Schinner a pris figure ici de grand européen caracolant avec une allure seigneuriale devant les remparts de Sion. Au second plan, pour rappeler les épopées du maître de batailles que fut le cardinal, Meuge a placé un héraut entre un page et un guerrier mercenaire. Dominant le second plan, le palais de Florence symbolise le contact étroit du Valais et de l'Italie et le passage des Alpes par le Haut-Valais dont on aperçoit, dans le fond les montagnes se découpant sous un ciel d'Italie. Le coloris répond à la richesse de l'époque et au caractère de cette page d'histoire exprimée comme une enluminure de missel.

Au tout premier plan, Meuge, qui n'a pas oublié le rôle joué par le cardinal dans le jeu de la politique européenne, nous fait saisir l'importance de l'influence du prélat combatif sur cette partie du globe mise en évidence.

Nous ne pouvons que féliciter les auteurs de cette réalisation artistique : M. Maurice Zermatten, le peintre Charles Meuge, Mme J. Grichting-Le Bourgeois, mosaïste, et M.



André Roduit qui a eu l'idée d'embellir son immeuble par cette création artistique.

F.-G. G.

A MAUVOISIN

Les travaux retardés par la rupture d'un câble de plus de 5 kilomètres

Au téléphérique aérien qui va du Châble à Mauvoisin, des bidons se sont coincés au relais de Champsec. Le câble tracteur s'est relâché à la suite de cette avarie et, en traînant sur le sol, s'est rompu. Long de 5.600 mètres, il devra être changé. Ce travail prendra une dizaine de jours, pendant lesquels les transports de ciment seront effectués par camions au rythme d'un ou deux wagons par jour alors que le téléphérique en monte soixante wagons quotidiennement. (Z.)

Retrouvé dans le Rhône. — Il y a quelques semaines, M. François Emery, âgé de 34 ans, de Lens, déchargeait des matériaux au bord du Rhône, à Sierre, avec un camion. Il culbuta avec son véhicule et se noya. On vient de repêcher le corps de ce conducteur dans le Rhône, près du Bouveret. (Z.)

Cela fait cinq ans que les récoltes ne sont pas suffisantes pour assurer la rentabilité des exploitations. Cette continuité est grave, car si le viticulteur peut supporter une alternance de bonnes et mauvaises années, il n'en est pas de même quand les mauvaises se succèdent sans interruption.

L'état du marché, il est vrai, s'est amélioré. Les stocks ne sont plus en première main, il n'y a plus que du 1955 en vente et l'on manquera de « Neuchâtel » dans le commerce de gros.

Il devrait normalement en découler une augmentation des prix compensant partiellement les pertes des producteurs. Mais la qualité joue aussi son rôle, et elle est encore incertaine pour le moment. Le temps du mois de septembre aura à cet égard une grande importance.

En principe, l'action du jus de raisin et du raisin de table sera poursuivie. Mais là encore, la qualité sera un facteur déterminant.

Quant aux vendanges, elles subiront un retard de trois semaines et sont prévues pour la fin octobre. — Cl. B.

Négociations entre Suisses et Hollandais à propos de l'A. V. S.

Notre correspondante aux Pays-Bas nous mande :

Des négociations ont lieu actuellement à La Haye en vue de la conclusion d'un accord sur les relations entre la Suisse et les Pays-Bas dans le domaine des assurances sociales. M. Arnold Saxer, directeur de l'Assurance-vieillesse, est le chef de la délégation qui comprend quatre membres.

C'est à la Hollande que revient l'initiative de ces pourparlers, car il en va de l'intérêt de plus de 3.000 Hollandais établis en Suisse et de plus de 2.000 Suisses aux Pays-Bas. Parmi ceux-ci, 900 ont la double nationalité, dont la majorité est constituée par des Suisses mariées avec des Hollandais et qui devraient, le cas échéant, payer l'assurance dans un pays comme dans l'autre. Les assurances sociales étant infiniment plus avantageuses pour les intéressés en Suisse qu'en Hollande, il s'agit aussi de trouver une base de discussion pour garantir un certain équilibre et une égalité dans les versements et les intérêts entre les deux pays.

Le ministre de Suisse, M. Daniel Secretan, a eu l'excellente idée de réunir à la légation quelques membres responsables de la colonie suisse qui ont eu le privilège d'entendre un exposé précis et instructif du directeur, M. Saxer. Ce dernier a ensuite répondu aux diverses questions qui lui ont été posées ainsi qu'aux membres de la délégation pour permettre à chacun de se mettre au courant des avantages et des obligations qui découleraient d'un accord entre la Suisse et les Pays-Bas à propos de l'assurance-vieillesse.

Pour votre cure d'automne

buyez chaque soir une tasse de Thé Franklin. La réunion des neuf plantes qui le composent est agréable au goût, purifie le sang et contribue à faire disparaître les impuretés de la peau, boutons, rougeurs, dartres, démangeaisons. Chacun peut le doser selon son organisme et retrouver ainsi l'équilibre organique indispensable et vaincre la constipation, cause de tant de maux. Le Thé Franklin prévient l'obésité. Toutes pharmacies et drogueries, Fr. 2.50 et 1.50 le paquet.

P 1524-16 L

Ceux qui s'en vont. — A Charmey (Gruyère), ont eu lieu les obsèques du comte Gaston de Feufeilhoux, un Français qui avait aculé, il y a quelque 30 ans, à l'entrée de la jolie localité gruyérienne, la belle maison dite de la Corbettaz. Depuis lors, il passait les mois d'été à Charmey, où on appréciait fort sa parfaite urbanité, sa courtoisie et sa délicatesse. (Cb.)

Métier dangereux. — On a conduit d'urgence à l'Hôpital des bourgeois, à Fribourg, Mlle Janine Demougeot, âgée de 29 ans, Française, employée d'un forain neuchâtelois, qui était tombée, aux Grands-Places, d'un manège d'une hauteur de 6 à 7 m. Mlle Demougeot, qui a reçu des soins du docteur Charles Contat, a la colonne vertébrale fracturée. Son état inspire de vives inquiétudes. (Cb.)

Hôtes du Tessin. — Les anciens des Loges maçonniques suisses et Old Fellows venus de tous les cantons se sont rencontrés cette année au Tessin. L'ordre du jour liquidé, le doyen des « Patriarches » M. Wirth, a parlé dans la salle du Conseil communal à Lugano sur le thème « Libres et Suisses ». — Mercredi ce sont les membres des Conseils d'Etat de Bâle et de Neuchâtel qui ont été les hôtes bienvenus du Tessin ainsi que les représentants du Pays Baden-Wuttemberg venus pour visiter les installations des Forces électriques de la Maggia. Le gouvernement tessinois leur a réservé l'accueil le plus empressé. (R.)